

Portez des EPI adaptés à l'activité réalisée quelque soit le temps d'exposition :

**Lunettes de sécurité**  
(avec **filtre oculaire** pour la soudure)

**Protections auditives**  
(casque antibruit, bouchons moulés)

**Masque filtrant** type FFP<sub>3</sub>  
(lors des activités générant des poussières)



**Chaussures de sécurité**  
antidérapantes

**Gants en nitrile réutilisables**  
(pour contact important : carburant, huiles, graisses, solvants...)

**Gants enduits nitrile sur paume et bout de doigts**  
(pour contact léger : graisses, pièces souillées grasses...)

**Gants nitrile jetables**  
(à jeter tout de suite après usage)

✓ **N'hésitez pas à effectuer des essais pour obtenir un meilleur compromis entre confort et protection.**

✓ **Veillez à l'entretien et au stockage des EPI afin de les maintenir en bon état.**

En cas de questions,  
n'hésitez pas à solliciter  
directement  
votre médecin du travail.

## Santé et Travail MÉMO MÉCANICIEN



**Lombalgies**  
**Allergies**  
**Tendinites**  
**Surdit **  
**Cancers**

Ces pathologies pouvant vous concerner,  
voici quelques conseils pratiques de pr vention

## QUELS SONT LES PRINCIPAUX RISQUES ?

### LE RISQUE LIÉ AUX PRODUITS CHIMIQUES

Contamination possible par la respiration, le contact avec la peau et les yeux

⇒ **Irritations, allergies, brûlures de la peau et des yeux** (*liquides de lave-glace, de refroidissement, de frein, graisses...*)

⇒ **Mais aussi cancers, atteintes du sang, du système nerveux central** (*manipulation des huiles usagées, des carburants, respiration des gaz d'échappement, des fumées de soudage ou des poussières des freins et d'embrayages (même sans amiante)*)



### LE RISQUE LIÉ À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Exposition aux manutentions de charges, postures pénibles (accroupi, dos courbé, bras en élévation), gestes répétitifs, vibrations...

⇒ **Tendinites des membres supérieurs** (*utilisation de clef à chocs, montage, démontage...*), **syndrome du canal carpien** (*chocs du talon de la main ...*), **lombalgies...**



À savoir : les **TROUBLES MUSCULO SQUELETTIQUES** peuvent être reconnus comme **maladies professionnelles**

### LE RISQUE LIÉ AU BRUIT

Exposition à diverses sources de bruit dans l'atelier au cours des différentes activités

⇒ **Surdité, acouphènes, fatigue** (*soufflette, débosselage carrosserie, clé à choc...*)

**Rappel : 3 mn45s d'exposition à 101 dB(A) (soufflette) ou une seconde à 125 dB(A) (coup de soufflette dans un trou borgne) équivalent à 8h de travail exposé à 80 dB(A).**

### Sans oublier aussi...

Les risques de chutes, blessures des mains, projection dans les yeux, électrique, incendie, explosion, le risque routier...

## COMMENT SE PROTÉGER ?

Quand cela est possible, privilégiez au maximum la protection collective :

- Stockez les produits chimiques et les pneumatiques dans des locaux dédiés et bien ventilés, fermez les bidons, couvrez les bacs
- Coupez les moteurs dès que possible
- Branchez les pots d'échappement sur des tuyaux d'extraction
- Dégraissez de préférence avec une fontaine biologique ou un solvant aqueux
- Utilisez des ponts élévateurs, à défaut un chariot de visite
- Protégez les fosses si elles ne sont pas utilisées



Adoptez les bonnes pratiques :

- Soudez à distance des produits inflammables
- Ne soufflez pas les poussières (nettoyage humide préférable)
- Respectez une bonne hygiène :
  - pas de contact main/bouche sans lavage au savon au préalable
  - changez vous sur le lieu de travail et séparez vêtements de ville/vêtements de travail

**Pour rappel, il est interdit de fumer, boire, manger au poste de travail.**